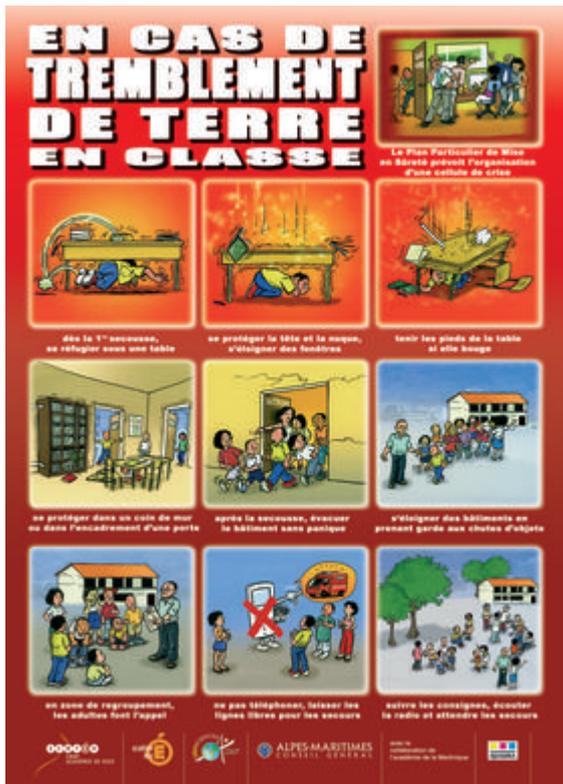


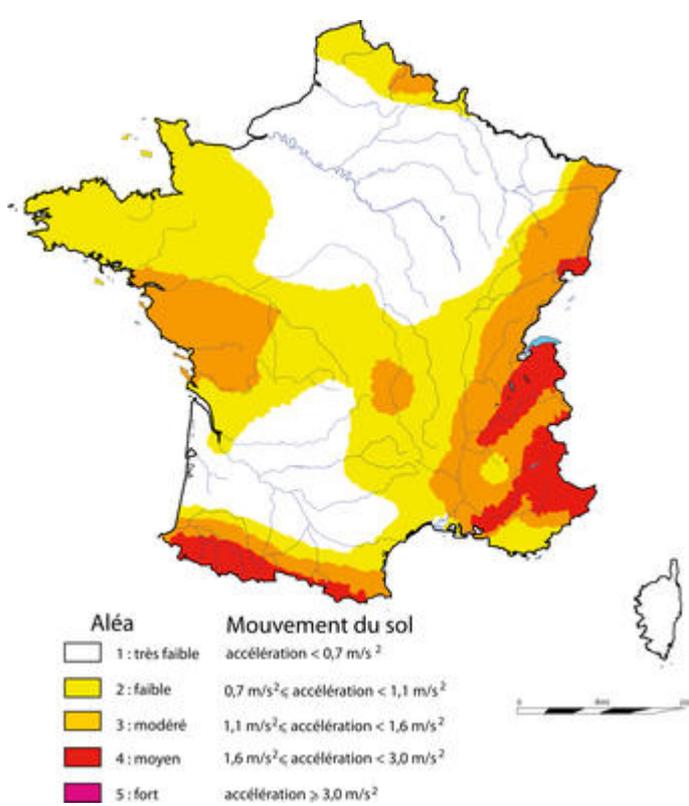


LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1887

Le 23 février 1887, au petit matin, en pleine période de carnaval, trois violentes secousses sèment la panique et la désolation dans toute la Ligurie et le pays niçois. C'est le plus violent tremblement de terre depuis le XVI^e siècle.



Affiche expliquant le comportement à adopter en classe en cas de secousse tellurique



Zonage sismique en vigueur en France depuis le 1er mai 2011, à la suite du décret du 22 octobre 2010. Ce zonage sert exclusivement pour l'application des mesures de prévention du risque sismique aux bâtiments, équipements et installations de la classe dite "à risque normal".



Tremblement de terre du 23 février 1887, maison d'école du quartier Saint-Etienne à Nice

ampleur. C'est la ville de Menton qui est la plus touchée. Beaucoup de maisons de la vieille ville sont lézardées et en partie écroulées. Certains villages du haut pays connaissent aussi des destructions sévères. Le 3 mars 1887, le préfet indique que Castillon est « anéanti » et en décide le déplacement lors de la reconstruction. Le séisme qui a son origine en mer au large de la côte italienne a été enregistré par les premiers sismographes installés aux observatoires de Moncalieri et de Perpignan. Outre les destructions de bâtiments, le séisme a eu pour conséquence des mouvements de terrain et un raz-de-marée qui s'est manifesté par un retrait puis une vague d'environ un mètre à Cannes et Nice.

LES SÉISMES ANCIENS

Les séismes anciens

Le territoire français bénéficie d'une relative tranquillité face aux tremblements de terre. Eloigné des zones de fortes déformations que représentent les frontières des plaques tectoniques, le pays est resté à l'écart des terribles catastrophes survenues dans plusieurs régions du monde comme le Japon, la Californie, ou plus près l'Italie. Mais si l'aléa est modéré, le risque peut être majeur et la vulnérabilité dépend de la densité locale de la population et de la nature des biens exposés. Au contact des plaques tectoniques européenne et africaine, la zone méditerranéenne en général et le Sud-Est de la France en particulier peuvent être le siège de secousses sismiques lors des réajustements de plaques. C'est en 1494, à Roquebillière, que l'on situe le plus ancien tremblement de terre historiquement connu dans les Alpes-Maritimes. L'un des plus violents tremblements de terre qui ait affecté la France au cours des cinq derniers siècles s'est produit le 20 juillet 1564 dans le Comté de Nice. Des archives témoignent de sa violence et de l'importance des répliques qui se sont succédées à huit reprises entre juillet et septembre 1564. Son épicentre se situait en haute Vésubie. D'autres séismes de moindre envergure ont affecté les Alpes-Maritimes, notamment le 15 février 1644, là encore en Vésubie où l'on dénombre quatre victimes dont trois à Belvédère.

DEPUIS 1887

Depuis 1887

Le XX^e siècle n'a pas été marqué par d'importants séismes dans les Alpes-Maritimes. Les dernières secousses fortes datent des 19 juillet 1963, 22 avril 1995 (4,7 sur l'échelle de Richter), 26 février 2001 (4,6). Elles n'ont pas fait de victimes ni provoqué de dégâts. Cependant elles démontrent la permanence de l'exposition du département au risque. La forte urbanisation de ce dernier constitue en outre un facteur d'aggravation des conséquences matérielles et humaines d'un séisme potentiel. Un tremblement de terre similaire à celui de 1887 causerait ainsi aujourd'hui des dommages considérables. Pour la seule ville de Nice, le bilan pourrait s'élever à 200 morts (voire 1000 s'il se produisait la nuit), 1000 blessées, 60 000 sans-abri et à des dégâts matériels de l'ordre de 12 milliards d'euros. Il représenterait donc une vraie catastrophe nationale.

MESURES DE PRÉVENTION

Mesures de prévention

Ce n'est qu'à la fin des années soixante que l'on a commencé à édicter des mesures de préventions. Depuis 1969, les bâtiments doivent répondre à des règles de construction parasismiques particulières et depuis le 1er août 1994 ces dispositions ont été étendues aux maisons individuelles. La diminution de la vulnérabilité du bâti est très lente en raison de la forte urbanisation antérieure et une étude de 1997 révèle que 98 % de la ville de Nice ne satisfait pas à la norme. Les voies autoroutières comportant de nombreux ouvrages d'art dus à la [topographie](#) ont été également réalisées en tenant compte du risque. Ainsi le viaduc de Magnan qui domine de 120 mètres le vallon de la Madeleine a des fondations à 19 mètres sous terre. Outre la législation qui a défini les zones à risque en 1991 et élaboré des règles de prévention, l'information de la population est capitale pour éviter des erreurs de comportement qui peuvent avoir des conséquences dramatiques lors de séismes si les habitants ne sont pas préparés. En effet, le risque tremblement de terre vient de façon brutale sans qu'on puisse le prévoir ce qui empêche la mise en œuvre des systèmes d'alerte utilisés pour les autres risques.